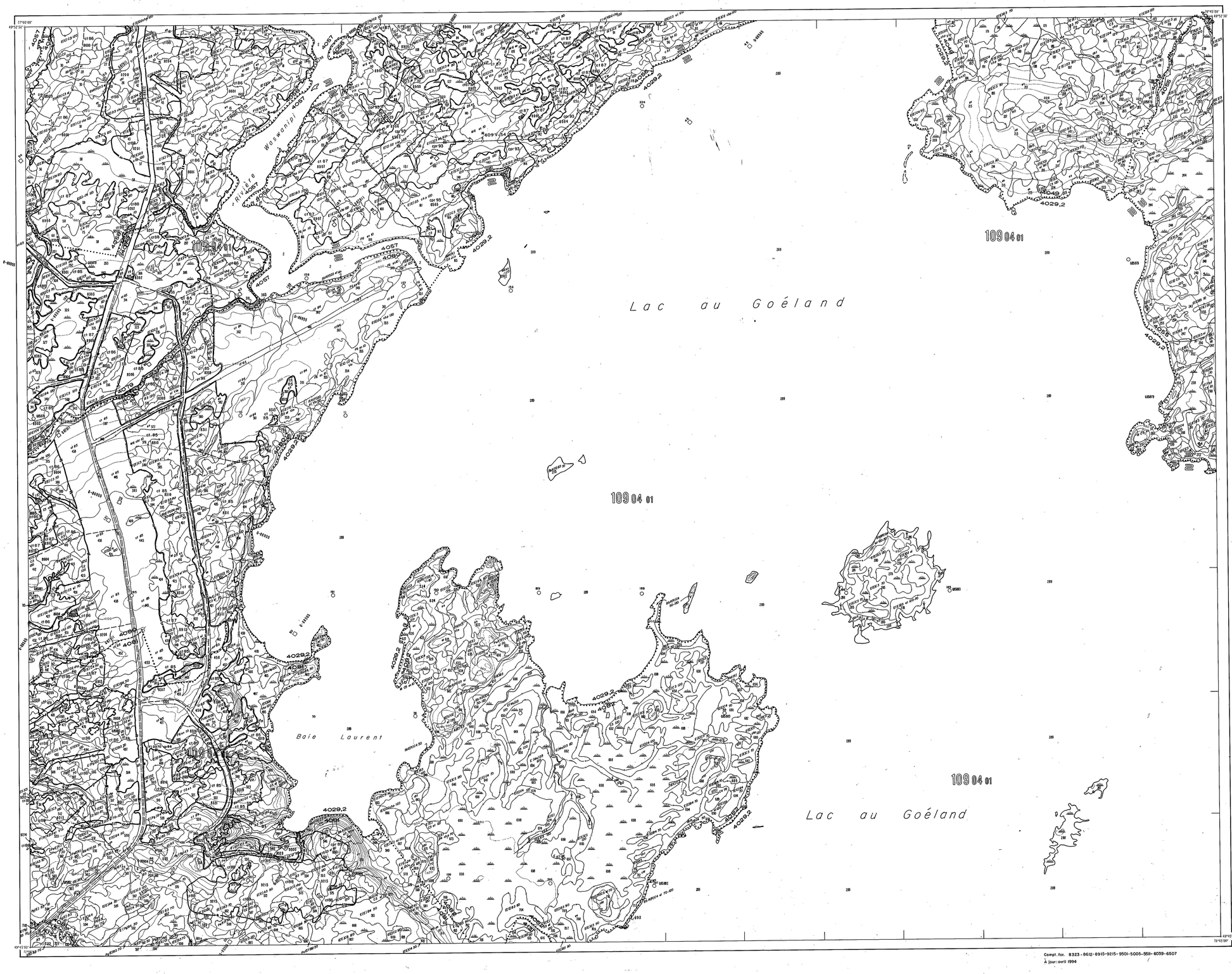

Compt. fer. 8323 - 8612-8915-9215-9501-5005-5518-6039-6507
À jour: avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, tourbière
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrochement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe de jardinage ..... cja
Coupe de sélection et dégagement des tiges d'avenir ..... cs
Brûlage dirigé (dégagé ou à plat) ..... brg
Possition à racines nues ..... pr
Plantation en récipients ..... pp
Plantation en mottes ..... pm
Ensemencement ..... ens
Épaisseur commerciale ..... ec
Résidus dans les billes boisées (déchets libres) ..... ndl

N.B. Ces interventions n'impliquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
(plantation)

Pessière
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la partie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
(plantation d'épinette blanche)
(plantation d'épinette de Norvège)
(plantation d'épinette noire)
(plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— (le sapin et/ou thuya, blanche occupant plus de 75% de la partie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
(plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — (pin blanc et/ou pin rouge occupant plus de 75% de la partie résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)

Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Plantation de pin sylvestre

Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)

Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)

Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze japonais)
(plantation de mélèze laricin)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu de feuillus intolérants avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec épinette noire
— — — — — avec résineux
— — — — — avec sapin
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec résineux
Bouleau à bouleau jaune avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec épinette noire
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Cédrière rouge résineux
Frênaie avec résineux
Mélange d'feuillus tolérants sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillu
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— à bouleau jaune
Peuplier à peuplier faux-tremble
Érablière à érable rouge
Érablière à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— à peuplier
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de peuplier faux-tremble
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Julinaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bloquer
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Épidémie légère
Épidémie sévère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche mesurée: ⊖ 15 50 % ⊖ 51 & 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Chablis
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:	CLASSES
10 (ans)	0-20 ans	10-70 (ans)
30 "	21-40 "	71-90 "
50 "	41-60 "	90-100 "
70 "	61-80 "	100-120 "
90 "	81-100 "	120-140 "
120 "	101 et plus	140-70 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
120-50 "	50-120 "
140-50 "	50-140 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus d'dominance de feuillus intolérants (peuplements de moins de 60 ans)
Mature inéquienne: Plus d'dominance de feuillus tolérants (peuplements de plus de 60 ans)
Vieux inéquienne: Plus d'dominance de feuillus tolérants, inéquienne sur tiges virtuelles de 50 ans
Autres peuplements inéquienne des tiges sont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60%	'
Forte	61 à 80 %	"
Abrupte	81 % et plus	'

Superficie entourée de pentes légères

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. / SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 87-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3*

Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 109 04 01
Concessionnaire ou autres:

Bassin hydrographique: 403 05
Bassin primaire:
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée:

Municipalité: 98400
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 4082 *

Région écologique: 12a

Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E 1 C1 D2 H 6 C3 109 04 01
S: station; E: exploitation; C: classe de pente; D: densité; H: hauteur; C: classe d'âge; 109 04 01: unité de sondage

P 1 C5 C1 E3 D1
P: peuplement; C: classe d'âge; E: origine; D: densité; C: classe de hauteur; 109 04 01: unité de sondage

Carte forestière: Photographie aérienne: 1985; Année de publication: 1986; Année de révision: .

Divisions territoriales en date du: 1/9/85
Déclinaison magnétique: 16° ouest
Équidistance des courbes: 20 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-3	32-K-2	32-K-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-14	32-F-15	32-F-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-11	32-F-10	32-F-9	

32 F/15 S.O.

2